

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le 14/10/2024
ID : 974-249740101-20241010-2024_110_BC_6-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEPT OCTOBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port.,
après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN,**
Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2024_110_BC_6
Programmes Territoires Engagés pour
le Logement (TEL) - Approbation de
la convention de financement

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Philippe LUCAS

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Christophe DAMBREVILLE

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/10/2024

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Mélissa COUSIN

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le
ID : 974-249740101-20241010-2024_110_BC_6-DE



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

AFFAIRE N°2024 110 BC 6 : PROGRAMMES TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LE LOGEMENT (TEL) - APPROBATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Le Président de séance expose :

Le programme « Territoire Engagé pour le Logement (TEL) est un appel à projet lancé par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Il accompagne une vingtaine d'opérations sur le territoire national dont 3 en Outre-mer.

Toutes ces opérations présentent une ambition de qualité urbaine, environnementale et d'usage (mixité sociale, mixité fonctionnelle, qualité du cadre de vie, sobriété foncière, décarbonation de l'aménagement, résilience climatique).

Dans le cadre de cette convention, l'accompagnement des services de l'Etat consiste en un appui financier à la réalisation des réseaux primaires ou secondaires en vue de la production de 1500 logements d'ici 4 ans.

En concertation avec la DEAL et les communes membres du Territoire de l'Ouest (La Possession, Saint-Paul et le Port), 9 projets ont été identifiés pour contribuer aux objectifs de production de logements fixés par le programme TEL.

Intitulé	Actions / Dépenses subventionnées	Catégorie de dépenses	Coût prévisionnel	Echéancier (début et fin)
ZAC Moulin Joli La Possession	Ouvrage de franchissement de la ravine Balthazar coût prévisionnel, viabilisation du foncier	Déficit et infrastructure primaire	2.3 M €	2024 → 2027
ZAC Cœur de ville (Tranche 2 et 4) La Possession	Tranche 2 : travaux de viabilisation complémentaires à ceux déjà réalisés (cheminements, réseaux, EU, BT/HT, Eau brute, espaces verts stationnements + participation à un déficit foncier). Tranche 4 : travaux de viabilisation	déficit	3,29 M €	T2 : 2024 → 2025 T4 : Études 2024 Réalisation 2026
Kartié Mascareignes Le Port	Viabilisation (réseaux, voiries, espaces verts...) des parcelles permettant l'accueil des opérations de construction de logements.	déficit	1 M €	2024 → 2027
Les Portes de l'Océan, Le Port	Études opérationnelles, travaux renforcement réseaux et requalification voiries et espaces publics desservant les futures opérations de construction	déficit	7,5 M €	2025 → 2027
NPNRU, Le Port	Requalification des voiries desservant les opérations de construction de logements	déficit	3,2 M €	2024 → 2025

ZAC Mail de l'Océan, Le Port	Travaux réalisation équipement public	infrastructure primaire		
RHI Kartié Rivière des Galets, Le Port	Viabilisation des parcelles permettant construction des logements	déficit	1,05 M €	2024 → 2027
ZAC PHAONCE (ex Cambaie Oméga), Saint-Paul	Réseaux primaires de raccordement de la ZAC au niveau des réseaux AEP (station de relevage, mise en place réservoirs et poste de refoulement) et EU (canalisation et connexion à la STEP), REU, ILO, EDF et Télécom	infrastructure primaire	9,6 M €	2024 → 2027
PRU centre-ville de Saint-Paul	Finalisation travaux de viabilisation du Pôle Entrée de Ville, aménagements transitoires, démolition sur la plaque des écoles du front de Mer, prolongation des rues Evariste de Parny et Pothier, etc.	Déficit et infrastructure primaire	2 M €	2024 → 2026

Tableau récapitulatif des opérations concernées à l'échelle du Territoire de l'Ouest

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Nb logts livrés ou autorisés (2024-2027)	Surface planche r estimée m ²	Nb logts autorisés (2024-2027)	Nb logts livrés (2024-2027)	Calendrier estimatif livraison des logts
La Possession	ZAC Moulin Joli	142	9940	142		
	ZAC Cœur de ville (Tranche 2 et 4)	260	18200	260		2026
Le Port	Kartié Mascareignes	125		125	0	
	Les Portes de l'Océan	125	7657	125	0	
	NPNRU	147	10360	50	97	
	ZAC Mail de l'Océan	62	5636	34	28	
	RHI Kartié Rivière des Galets	25	4350	0	25	2028
Territoire de l'Ouest	ZAC PHAONCE (ex Cambaie Oméga), Saint-Paul	157	15464	157	0	2029
Saint-Paul	PRU centre-ville	457	30635	457	255	2028-2029

Tableau récapitulatif des objectifs de productions à l'échelle du Territoire de l'Ouest

Dans le cadre du programme, l'Etat apporte une contribution sous la forme d'une subvention dont le montant total est fixé à la somme de 5 millions d'euros et plafonné à 3 333,33 €/logement.

Intitulé du projet	Nb total logt	dont logt sociaux	Subvention prévisionnelle par opération	Bénéficiaires	Montant total subvention
ZAC Moulin Joli	402	103	466 666,67 €	La Possession	1 340 000,00 €
ZAC Cœur de ville (T2 et 4)			873 333,33 €		
Kartié Mascareignes	484	143	416 666,66 €	Le Port	1 613 333,33 €
Les Portes de l'Océan			416 666,66 €		
NPNRU			490 000,00 €		
ZAC Mail de l'Océan			206 666,66 €		
RHI Kartié Rivière des Galets			83 333,35 €		
ZAC PHAONCE (ex Cambaie Oméga), Saint-Paul	157	110	523 333,33 €	Territoire de l'Ouest	523 333,33 €

PRU centre-ville de Saint-Paul	457	177	1 523 333,33 €	Publié le ID : 974-249740101-20241010-2024_110_BC_6-DE	1 523 333,33 €
TOTAL	1500	533	5 000 000,00 €		5 000 000,00 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

S²LO

Tableau récapitulatif des engagements financiers à l'échelle du Territoire de l'Ouest

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/09/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/09/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER les modalités de mise en œuvre et le programme d'actions de la convention de financement relative au programme Territoire Engagé pour le Logement entre l'État et l'ensemble des partenaires.

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention de financement et l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président